

Trait d'Union

Blancs-
Coteaux

NUMÉRO 17 | JANVIER 2025

ÉVÈVEMENTS LOCAUX

3ÈME ÉDITION DU
MARCHÉ ARTISANAL

FÊTES ET ANIMATIONS

ACTUALITÉS DES COMMUNES
DÉLÉGUÉES

VOEUX

2025 : SANTÉ &
PROSPERITÉ



Meilleurs 2025 Vœux

RÉTROSPECTIVE AOUT - DECEMBRE 2024
MAGAZINE COMMUNE BLANCS-COTEAUX

SOMMAIRE

Blancs-Coteaux



LE MOT DU MAIRE <i>Par Pascal PERROT</i>	<i>Bilan de l'année 2024 et perspectives pour 2025 Travaux et projets locaux Retards et enjeux techniques</i>	Page 2
ÉVÉNEMENTS LOCAUX	<i>3ème édition du marché artisanal Randonnée Rose et collecte de fonds Festivités de fin d'année 2024</i>	Page 4 Page 5 Page 6
VIE ASSOCIATIVE	<i>Activités et manifestations de l'ALV Olympiades vertusienne et autres événements marquants Contributions aux œuvres caritatives</i>	Page 7 Page 7 Page 8
ÉDUCATION ET JEUNESSE	<i>Actualités de la MFR Engagement des jeunes Activités Sportives hivernales</i>	Page 10 Page 10 Page 11
SPORT ET CULTURE	<i>Activités sportives locales et palmarès 2024 Agenda musical et culturel pour 2025</i>	Page 11 Page 12
COMMÉMORATIONS ET SOLIDARITÉ	<i>Mobilisation le Téléthon Cérémonies du 11 novembre</i>	Page 13 Page 14
FÊTES ET ANIMATIONS	<i>Résumé des festivités par le comité des fêtes de Gionges</i>	Page 16
JUMELAGES INTERNATIONAUX	<i>Echanges culturels avec DEMITZ-THUMITZ et BAMMENTAL</i>	Page 23
RECONNAISSANCES ET DISTINCTIONS		Page 26
TRAVAUX ET PROJETS D'AMÉNAGEMENT	<i>Création d'une zone bleue à Vertus Info Voipreux</i>	Page 28 Page 29



Mairie De Blancs-Coteaux
Place de la Mairie - Vertus
51130 BLANCS-COTEAUX

03 26 52 12 97

Imprimé par le Reveil de la Marne :

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.
Bureaux fermés le dernier jeudi après-midi
de chaque mois.

Horaires des passeports biométriques et
des cartes nationales d'identités :
Sur rendez-vous

EPERNAY
AGGLO CHAMPAGNE



Numéros utiles



	Urgences médicales	112
	Pompiers	18
	Samu	15
	Gendarmerie	17



Mairie de Blancs-Coteaux

Place de l'Hôtel de Ville
Vertus
51130 BLANCS-COTEAUX
<https://www.blancs-coteaux.fr>

Blancs-Coteaux



Vertus Blancs-Coteaux

Place de l'Hôtel de Ville
51130 BLANCS-COTEAUX

 03 26 52 12 97

 03 26 58 67 68

Horaires d'ouverture :
9h - 12h30 / 14h - 18h

Fermé le dernier jeudi
après-midi du mois

Passports biométriques
sur rendez-vous

secretariat@blancs-coteaux.fr
www.blancs-coteaux.fr

Oger Blancs-Coteaux

Place de la mairie
51190 BLANCS-COTEAUX

 03 26 57 54 31

 03 26 57 16 96

Horaires d'ouverture :
Lundi 17h - 19h
Jeudi 11h - 13h

mairie.oger@blancs-coteaux.fr
www.blancs-coteaux.fr

Voipreux Blancs-Coteaux

Place de la marie
51130 BLANCS-COTEAUX

 03 26 52 63 44

 03 26 52 63 44

Horaires d'ouverture :
Le premier jeudi de
chaque mois 18h - 19h

mairie.voipreux@blancs-coteaux.fr
www.blancs-coteaux.fr

Gionges Blancs-Coteaux

Place de la marie
51130 BLANCS-COTEAUX

 03 26 59 37 46

 03 26 53 18 02

Horaires d'ouverture :
Mardi 17h - 19h

mairie.gionges@blancs-coteaux.fr
www.blancs-coteaux.fr

CONSEIL NATIONAL

Ville Fleurie



DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

CONSEIL NATIONAL

Village Fleuri



DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

CONSEIL NATIONAL

Ville Fleurie



DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

CONSEIL NATIONAL

Ville Fleurie



DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

France Services



10 rue des Loriots Vertus
51130 BLANCS-COTEAUX
Tél. : 03 26 52 69 46 - fseac@epernay-agglo.fr

Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 - 13h45 à 17h00



LE MOT DU MAIRE

2025



**Madame, Monsieur,
Chers Amis,**

A l'aube de cette nouvelle année, je vous présente mes **Meilleurs Vœux de Bonne et Heureuse Année 2025**. J'y associe l'ensemble du Conseil Municipal et nous vous souhaitons une très Bonne Année 2025 pour vous, votre famille et tous ceux qui vous sont proches.

Devons-nous nous retourner et faire une rétrospective de l'année 2024 ? Après une année 2022 catastrophique avec **l'attaque de l'Ukraine** par l'armée Russe, puis 2023 avec ses soubresauts en Afrique et les massacres en Israël, nous ne pouvons pas dire que 2024 nous laissera un souvenir impérissable, sur le plan intérieur avec des élections, une dissolution et un gouvernement aussi instable qu'aux meilleurs temps de la IV République, (22 gouvernements en 12 ans) et pas beaucoup plus brillant au niveau international.

Mais nous sommes dans la Marne, plus particulièrement à BLANCS-COTEAUX et concernant plus singulièrement notre collectivité, l'année 2024 a été relativement calme. Quand je reprends le budget et que je le compare aux réalisations effectives, nous n'avons pas beaucoup progressé. Indépendamment de la complexité des dossiers, nous devons toujours attendre les entreprises qui, elles-mêmes, ont besoin de personnel et attendent leurs livraisons de matériaux.

A l'actif de cette année, nous pouvons mettre le **commencement des travaux au Centre Culturel du Vieux Moulin**. C'est un chantier important et conséquent financièrement parlant, mais aussi un chantier très bien aidé par nos différents partenaires que sont l'État, la Région, le Département et la CAF. Un investissement de 2 millions d'euros, subventionné à près de 80%. Outre notre école de musique et les différentes associations qui œuvraient dans ce bâtiment, nous avons prévu un

espace de vie sociale (EVS) où nous aurons la possibilité de prendre en compte nos adolescents dans leurs diversités et leurs problématiques avec un(e) animateur(trice) dédié(e).

Auparavant, nous avons entrepris la **reconversion de l'îlot Saint-Charles**. La démolition est terminée ainsi que les fouilles archéologiques préventives et les études de sol. L'organisme logeur, REIMS-HABITAT, a déposé le permis de construire (environ 4 à 5 mois d'études) et le Conseil Municipal a délibéré pour vendre le terrain à l'euro symbolique. Nous accompagnerons cet organisme logeur pour quelques travaux comme l'assainissement et la voirie. Ce bâtiment abritera un magasin, une quinzaine de logements et 4 maisons individuelles. Nous conservons le jardin et un accès spécifique par le boulevard Paul Goerg. Jardin accessible pour tout public, avec des arbres de différentes essences, quelques jeux et des espaces lectures. Les aides que nous avons obtenues sur ce dossier nous permettent d'avancer sereinement. En effet nous sommes éligibles aux fonds verts dans le volet résorptions des friches urbaines. Actuellement ces travaux n'ont pas d'incidence sur nos finances.

Autre dossier, mais qui prend du retard, la **reconversion des silos de Vivescia**. Cette année, aucune collecte de céréales n'a eu lieu dans la structure de Vertus. Nous leur avons rétrocédé une parcelle de terre, au-delà de la station d'épuration, pour créer une aire de stockage afin de ne pas trop pénaliser nos amis agriculteurs. Nous sommes en attente des différents dossiers que Vivescia doit constituer pour déclasser les terrains (zone industrielle) et les repositionner en terrains constructibles. Sur ce dossier, nous travaillons avec l'EPFGE, Etablissement Public Foncier Grand-Est, spécialisé dans la reconversion des sites industriels. Pour sécuriser l'accès à ce stockage, nous avons redessiné le

tourne à droite, en venant de Châlons, pour les véhicules lourds allant vers la plateforme.

Second dossier en collaboration avec l'EPFGE, **l'îlot dit de la Marbrerie**. L'établissement public a préempté et acheté tout cet ensemble immobilier et nous avons signé une convention avec l'organisme pour préparer les différentes phases de cette reconversion. Le Conseil a validé le réaménagement de la partie professionnelle pour implanter la **BML du Donjon : Bibliothèque, Médiathèque, Ludothèque du Donjon**. Réhabilitation des maisons existantes et construction de deux (trois) maisons individuelles. Une recherche pour un architecte est en cours ainsi qu'un appel à candidature pour un organisme logeur qui se chargera de la partie immobilière.

Voilà pour la partie positive de cette année. Nous avons en revanche un retard certain sur d'autres travaux. Ceux concernant la rue du Millésime, entre autres, ont été arrêté à la demande du Comité Champagne et de QANOPEE, afin de ne pas entraver leurs livraisons. Nous reprendrons en début de 2025. Une chose en entraînant une autre, le chantier des boulevards Deschamps et Carnot est aussi repoussé à une date ultérieure (c'est la même entreprise). Nous avons plusieurs dossiers d'enfouissements de réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public. Ils avancent bien sauf pour les livraisons de mâts d'éclairage qui nous arrivent au compte-goutte.

Énormément de retard donc dans les travaux, difficultés accrues pour trouver des maîtres d'œuvre et des entreprises, des délais considérablement allongés et des coûts en hausse pour prendre en compte la raréfaction de certains matériaux.

Pour l'entretien des bâtiments et de nos appartements, mêmes difficultés, plusieurs mois d'attente par manque de personnels

(nous avons plusieurs places non pourvues parmi notre équipe technique) manque de fournitures mais aussi manque d'entreprises disponibles. Les services techniques peuvent intervenir, et effectuent un travail remarquable sur les opérations courantes, mais il nous faut aussi des entreprises agréées pour des questions de responsabilité.

Parmi les réunions importantes de 2024, il faut noter des réunions de travail dans le cadre de la révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme), d'autres concernant « **Petite Ville de Demain** » pour la revitalisation du centre bourg et pour « **Petite Cité de Caractère** » dans le cadre de la mise en valeur du Patrimoine. Il faut noter l'insistance des services de l'État et des Bâtiments de France, dans le cadre du zéro artificialisation des sols qui nous demandent de mettre en place une « **zone spéciale de protection du Patrimoine** » dans le cœur historique de nos communes et plus particulièrement sur Vertus intra-boulevard et sur Oger autour de la Mairie et de l'Église. Je dois reconnaître que je ne suis pas très fan de cette procédure. Les contraintes urbanistiques sont déjà parfois très conséquentes, et l'idée d'en mettre des nouvelles ne fait pas vraiment l'unanimité.

En attendant, nous sommes partie prenante avec l'Agglo, l'État et l'ANAH, pour la réalisation de l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain). Parmi les buts poursuivis de ce dispositif, la remise sur le marché des maisons vides de nos centre-ville est un élément essentiel pour lutter contre la vacance des logements et ainsi de pouvoir accueillir de nouvelles populations. N'hésitez pas à franchir la porte de la Maison de Communauté pour avoir des réponses à vos questions sur ces possibilités qui vous sont offertes pour améliorer votre maison. Pour l'heure, notre partenariat n'a pas encore produit ses effets.

Nous avons mené une étude, avec un cabinet spécialisé, pour un plan de déplacement urbain sur Vertus et son centre. Depuis quelques années, je vous alerte sur ces difficultés mais force est de constater que si nous ne mettons pas en place des mesures draconiennes et

coercitives, rien ne bougera. Sur ce thème, nous avons organisé une réunion publique pour vous présenter les résultats de cette étude, mais nous n'avons pas rencontré beaucoup de succès (entre 90 à 100 personnes). La semaine suivante, la réunion était limitée aux habitants du centre-ville pour leurs présenter le dispositif de la future zone bleue. Aucune hostilité, bien au contraire, et un avis très favorable des participants. Le nouveau dispositif entrera en vigueur dans le courant de janvier ou début février.

Les travaux ont repris et sont en cours d'achèvement impasse de l'Arquebuse (rue du Dr Bonnet) par l'organisme « Nove-Habitat » de Châlons. Onze pavillons locatifs vont donc être disponibles dans le courant du premier semestre 2025.

En lien avec l'Agglo, la poursuite des études de réactualisation de nos schémas d'assainissement et surtout pour Oger et Vertus, la différenciation entre les réseaux servant prioritairement pour l'hydraulique et ceux pour les Eaux Usées.

Au chapitre de ce que la Collectivité réalise dans le domaine de l'animation, nous pouvons noter en cette fin d'année **l'organisation des repas pour nos anciens. Voivreux puis Gionges et Vertus** ont permis à nos retraités de se retrouver pour un repas et un après-midi musical fort apprécié des convives. Sur ces deux réceptions nous avons accueillis plus de 300 convives. Le service étant assuré par des bénévoles, c'est un bel exemple d'actions intergénérationnelles que nous avons réalisé. **Nos amis d'Oger seront à la fête pour la mi-janvier.** N'oublions pas le week-end pour la collecte de **la banque alimentaire** par une association et le défi du **Téléthon**, conjointement par la commune et les associations. Notre succès, aussi bien sur Oger que sur Vertus, ne se dément pas.

Comme à l'accoutumée, c'est un résumé succinct de la vie de notre commune que je vous livre. Dans notre journal vous trouverez d'autres informations ; reportages ou comptes rendus, concernant directement nos associations sont à votre disposition.

Avant de conclure, permettez-moi de vous renouveler nos vœux les plus sincères pour cette Année 2025, vœux auxquels j'associe également l'ensemble des personnels communaux.

Je vous remercie de votre attention et souhaite à chacun et chacune de bonnes fêtes de fin d'années.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2025 !
Le CONSEIL MUNICIPAL et son MAIRE



3ème édition du marché artisanal d'automne de Blancs-Coteaux

La troisième édition du marché artisanal du samedi 5 octobre dernier a rencontré un franc succès

Le Marché Artisanal d'Automne organisé par la commune de Blancs-Coteaux, les Vitrines de Blancs-Coteaux et Épernay Agglo Champagne, dans le cadre du programme Petites Villes de Demain a rencontré un franc succès auprès des visiteurs. 76 exposants ; commerçants, producteurs, artisans, associations et services publics étaient présents dans le centre-bourg de Vertus pour faire découvrir les savoir-faire locaux et proposer des animations.

Les enfants n'ont pas manqué de s'amuser avec un tour en calèche, les jeux en bois et la chasse aux trésors.

Les visiteurs ont pu admirer la démonstration d'assemblage d'un tonneau rue Thiers, proposée par Quentin Piccoli, habitant et artisan tonnelier de Vertus.

Les animations se sont poursuivies avec la chorale du Tourdion de Vertus, le concert de l'école de musique et les danses proposées par les jeunes de la MFR de Vertus qui ont chanté, joué et dansé sur la place des Sœurs Vatel.

Petits et grands se sont amusés à estimer le nombre de bouchons de champagne dans un contenant sur le stand des Vitrines de Blancs-Coteaux pour remporter l'un des cinq lots. Le nombre de 567 bouchons de champagne était à deviner.

Une gagnante a trouvé 568 bouchons et a donc remporté le lot offert par l'Office du Tourisme d'Épernay : un séjour d'une nuit pour deux personnes au Relais du Vigneron à Vertus, dîner, petit-déjeuner et expérience Bulle Verte.

Cette année, le marché a valorisé les artisans locaux proposant des réalisations originales. 27 artisans ont pu dévoiler leurs créations de poterie, céramique, gravure sur verre, porcelaine, crochet, création de bijoux et tourneur sur bois sur un total de 76 stands.

Un chaleureux remerciement à tous les visiteurs venus en nombre pour soutenir le commerce et l'artisanat local, découvrir les associations locales et partager leur bonne humeur.

Les organisateurs réfléchissent déjà à la 4ème édition en 2025 qui réservera de nouvelles surprises.



Rue de Châlons, Vertus, Blancs-Coteaux
Crédit photo : Épernay Agglo Champagne



Place des Sœurs Vatel, Vertus, Blancs-Coteaux
Crédit photo : Épernay Agglo Champagne

Le projet Petites Villes de Demain

Le projet Petites Villes de Demain s'inscrit dans l'agenda rural de 2019, dans le cadre du plan gouvernemental de soutien à la ruralité. Il concerne les villes de moins de 20 000 habitants, jouant le rôle de centralité pour le territoire et ayant des fragilités de dévitalisation. Ainsi, le projet s'oriente vers une stratégie propre à la commune, de développement vers la valorisation et la rénovation des centres historiques. La commune de Blancs-Coteaux a été labélisée depuis mai 2021. La commune fait partie des 9 communes retenues de la Marne afin d'accroître son attractivité et sa qualité de vie. La redynamisation commerciale et l'animation du centre-ville de Vertus s'inscrivent dans cette stratégie.





OCTOBRE À VERTUS, BLANCS-COTEAUX

Le dimanche 13 octobre 2024 a eu lieu la randonnée rose organisée par notre Section Randonnée de l'Amicale Laïque de VERTUS Blancs-Coteaux.

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au Centre de Secours de Vertus, et nous remercions chaleureusement les pompiers qui ont mis leurs locaux à disposition.

Un temps agréable et le soleil ont accompagné près de 400 marcheurs venus soutenir cette action en faveur de l'association LISE (l'institut du sein) de Reims. Belle participation et beau succès pour ces deux parcours de randonnée, l'un de 6 km pour les familles passant par les étangs, et l'autre de 12 km, plus sportif en remontant le coteau, alternant forêt et plateau de la Brie. Chacun a choisi selon ses capacités. Sur le parcours et au retour, une petite collation attendait chaque marcheur, créant ainsi un climat de convivialité très apprécié par tous.



Cette randonnée est la seconde édition pour Vertus ; avec le produit des inscriptions, elle nous a permis d'offrir à LISE un chèque de **1 300 €** auquel s'ajoute celui de la pharmacie de Vertus qui a vendu des « produits roses » tout le mois d'octobre et qui se monte à **1 035 €**.

L'infirmière de l'association LISE, présente pour la randonnée, nous a vivement remerciés pour ces dons qui vont permettre d'accompagner les patientes opérées, leur offrir un soutien psychologique et un confort nécessaire durant les traitements ou avec des ateliers de soutien. Elle est d'ailleurs repartie avec une soixantaine de coussins cœurs fabriqués par deux adhérentes de notre association (pour le soutien du bras côté opération).

Le Docteur Cutuli, oncologue et président de LISE, nous a également contactés pour nous dire sa reconnaissance envers cette démarche.

En conclusion, il nous faut remercier aussi la quarantaine de bénévoles qui ont encadré pour les inscriptions, aux ravitaillements, aux carrefours, à l'arrivée... permettant ainsi la sécurité et le bon déroulement de cette randonnée.

Devant le succès de ce beau rassemblement de marcheurs, la date pour l'an prochain est déjà retenue : ce sera le dimanche 12 octobre 2025.

Christiane MAHAUT
Présidente Section Randonnée Amicale Laïque



Christiane MAHAUT
Présidente Section Randonnée Amicale Laïque





FESTIVITÉ DE FIN D'ANNÉE 2024

Le 12 décembre 2024 a eu lieu, dans la salle Wogner, le traditionnel repas de Noël des aînés. Dans un climat convivial et festif, 195 convives, âgés 65 ans et plus, ont pu apprécier le repas concocté par le traiteur Cyril Harrois. L'animation musicale, assurée par le duo de musicien-chanteur de Vincent Boutillier et de Alain Masson, a entraîné les danseuses et danseurs sur la piste. Un grand merci à toutes et tous les bénévoles qui ont veillé à un service efficace et dynamique. La journée s'est terminée vers 18 heures. Vivement l'année prochaine !



Distribution des colis aux aînés de 80 ans et plus, le samedi 14 décembre 2024.

130 colis gourmands et festifs ont été distribués à 101 personnes seules et à 29 couples à Vertus. Les colis ont été très appréciés, beaucoup de remerciements et de sourires attendaient les livreuses et livreurs. C'est toujours un moment de convivialité, d'échanges et de relations humaines. A consommer sans modération !





Durant le second semestre, nous nous sommes retrouvés chaque mois pour un repas élaboré par nos fidèles cuisinières et cuisiniers assistés de leurs aides (barbecue, potée champenoise, poulet basquaise).

Le 4 octobre, notre second loto a remporté un vif succès. Beaucoup de personnes présentes, satisfaites de leur soirée. Les gagnants sont repartis avec des bons d'achats.

Nous nous réunissons tous les jeudis de 14 heures à 18 heures, nous jouons à la belote, au rami, au scrabble, à la crapette, au tarot avec un goûter servi à 16 heures.

Ces journées sont réalisées grâce à la volonté et l'investissement des bénévoles du Club et nous les remercions.

Pour tout renseignement, il suffit de contacter le Président, Monsieur Jean-Michel LEFEVRE en l'appelant au 06 31 03 39 37.



AMICALE LAÏQUE DE VERTUS

Les manifestations du 2ème semestre 2024

La section "Randonnée Pédestre"

**Les Olympiades 24-29 juin par la section "Randonnée Pédestre"

Défi immense que s'est imposé la section randonnée pédestre, dans l'objectif de promouvoir la marche et/ou la course à pied. Sur une semaine, chaque soir de 20 h à 24 h, 1 000 marcheurs sont venus sur nos boulevards, délaissant tous les écrans, télé, ordi et téléphone ! Ils ont parcouru 4 800 kilomètres et effectué plus de 3 000 tours de boulevards.

Une grande convivialité s'est instaurée, les Vertusiens ont bien joué le jeu puisqu'ils revenaient chaque soir, pour cela c'est une grande réussite.

Tous les postes étaient pourvus, le beau temps était de la partie ! Les associations locales ont animé nos soirées : les Chevaliers du Moyen Âge, le Tourdion, la Zumba, le Step, la danse des Ados, la Country, la Banda musique de Vertus, les voitures anciennes, la 4L Trophy....

Que tous soient remerciés chaleureusement pour ce beau défi relevé haut la main !



56 adhérents bénévoles de l'ALV RANDO et 48 bénévoles d'autres associations et particuliers, soit 104 personnes qui ont donné de leur temps pour que nos OLYMPIADES VERTUSIENNES soient parfaites, et ce fut une grande réussite !

**Octobre Rose par la section "Randonnée Pédestre" (voir article page 5)

Brocante du 14 juillet par l'A.L.V. et le G.D.A.L.V.



Pour la 3ème année consécutive, ces 2 associations ont co-organisé la traditionnelle brocante du 14 juillet. Franc succès, puisque nous avons comptabilisé 110 exposants pour 636 m de réservation d'emplacements. Beau temps, bonne ambiance et surtout présence de nombreux bénévoles des 2 associations. Le résultat financier positif a permis de faire un don à la Banque Alimentaire.

Assemblées Générales du 14 octobre

Tout d'abord, une assemblée générale extraordinaire pour modifier quelques articles des statuts, portant notamment sur la dénomination et la gouvernance de l'association. Dorénavant, l'Amicale s'appelle « AMICALE LAÏQUE DE VERTUS BLANCS-COTEAUX ».

Quant à la gouvernance, le conseil d'administration est composé de 15 membres, dont 2 représentants de chaque section.

Ensuite, cette assemblée extraordinaire a été suivie par l'assemblée générale ordinaire, avec présentation des différents rapports (d'activité, financiers et d'orientation).

Une cinquantaine de personnes adhérentes et invitées ont participé aux travaux des 2 assemblées.



Bourse multicollecion du 11 novembre par le section "Club des Collectionneurs"

Dorénavant, la section philatélie se nomme « Club des collectionneurs ». Il a organisé la 33ème bourse et grand succès : 887 entrées, 76 exposants, 340 m d'emplacements réservés et 95 % d'exposants de capsules. Toutefois, on a pu observer des expositions de pièces de monnaie, de minéraux, de cartes postales, de pin's, de bijoux...



In fine, les exposants sont satisfaits et cette manifestation a permis, outre l'animation de notre territoire, de faire un don au Téléthon.

Dons aux œuvres caritatives

Toutes ces activités et manifestations diverses, sans but lucratif, ont permis de faire des dons à quelques œuvres humanitaires : Banque Alimentaire : 300 €, Association Lyse (lutte contre le cancer du sein) : 1 300 €, Téléthon : 1 220 €, Pupilles de la nation : 100 €, soit au total 2 920 €.

Albums photos : Notos.co

Les manifestations organisées sont immortalisées dans des albums photos créés sur le site « [Notos.co](https://www.notos.co) », afin de garder en mémoire ces activités. Chaque adhérent de l'A.L.V. peut ainsi les visualiser gratuitement en cliquant sur le lien envoyé par les Présidents de sections.

En conclusion, existant depuis 1959, l'association continue son œuvre indiquée par ses statuts, et de faire connaître son territoire. Mais cela ne se fait pas sans le concours de nombreux bénévoles passionnés et passionnants. Ils méritent toutes et tous nos félicitations et nos remerciements pour leur implication, leur dévouement... au profit de tout le monde. Bravo !

Jean-Pierre PARISOT

Théâtre Les Sarrybiens

PRENDS PAS FROID

Quand vient l'âge où les années passées prennent largement le pas sur celles à venir, il faut parfois se rendre à l'évidence : Vivre seul n'est plus possible... Encore faut-il l'admettre...

Quand il s'agit d'un « vieux bougon » acariâtre, dur pour la famille de gérer la situation... La confrontation pourrait tourner au drame et pourtant...c'est une comédie jubilatoire. Plus les répliques sont saignantes et méchantes, plus on en rit...

Un entracte de 20 mn permet à la troupe de changer de décors entre les 2 pièces.

ENTORSE MORTELLE

Le titre pourrait laisser penser à un polar, une tragédie.... ça aurait pu être le cas d'autant que l'histoire tourne autour d'un divorce qui est loin de s'être déroulé à l'amiable....

Alex, le fils d'Isabelle et François en a fait les frais et garde de son enfance un souvenir plutôt amer....Il s'est élevé tout seul et devenu adulte, il ne voit ses parents que très épisodiquement, séparément bien entendu.

Alors il prétexte un anniversaire pour leur lancer une invitation assortie d'un motif d'urgence pour les réunir chez lui. Le but à atteindre est de prendre sa revanche sur cette enfance gâchée et de les faire culpabiliser.

Cela pourrait vite tourner au drame.... Et bien non. Chacun « déballe son sac » et le contenu débouche sur une succession de gags, surprises, révélations.... bref tous les ingrédients qui provoquent des rires à foison...



Nous nous attendons nombreux !

Banque alimentaire de la Marne Secteur de VERTUS 22/23/24 novembre 2024



A tous pour vos dons, un grand merci aux bénévoles encore plus nombreux cette année, votre disponibilité pour les permanences dans les Magasins, au transport, au centre de tri des marchandises à Vertus, et en général pour cette action au service des plus démunis.



Christiane MAHAUT, André PICARD
Responsables locaux

Collecte 2024 à VERTUS Blancs-Coteaux

- 2 992 kg récoltés (dont 80 kg par les élèves du collège de Vertus), soit 12 palettes
- Une collecte égale à celle de l'an dernier
- 1 600 € en chèques bancaires (en hausse)
- 59 bénévoles mobilisés (en hausse)
- De nombreux donateurs particuliers
- La commune de Vouzy et le Maire de Blancs-Coteaux ont fourni 660 kg de légumes locaux
- Un entrepôt de stockage mis à disposition



VERTUS : collecte en kg sur 12 ans





Une rentrée mouvementés pour la MFR

La Maison Familiale Rurale de Vertus a démarré cette nouvelle année scolaire avec un effectif en hausse, accueillant cette fois 123 apprenants.

Cette rentrée a été marquée par de nombreux changements au sein de l'équipe de la MFR. En effet, Mesdames COLLARD, SAINZELLE et XHAARD ont quitté leurs fonctions au mois de septembre suivies ensuite par le départ de Madame BREX en novembre. Face à ces modifications, la direction de l'établissement a été confiée Madame Anne BULTEZ, qui dirige également la MFR de Lucquy, dans les Ardennes.

Pour clôturer l'année 2024, le Vendredi 13 Décembre s'est tenue la cérémonie de remise de diplômes de la promotion 2024 avec la présence des diplômés, familles, élus régionaux ainsi que toute l'équipe de l'établissement. C'est au total 100 personnes qui ont été accueillies et réunies autour de cet événement pour féliciter la réussite des 3ème (80%), des CAPa Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural (90%), des BAC PRO Services Aux Personnes et Aux Territoires (94%) et des CAP Accompagnant Éducatif de la Petite Enfance (100%).

Le mois de décembre a également été marqué par des moments de convivialité, à travers plusieurs événements de Noël organisés par la MFR. Les parents d'élèves ont été invités à participer à des apéritifs dinatoires les 5 et 12 décembre, ainsi qu'à un goûter le 19 décembre. Ces occasions ont permis de renforcer les liens entre familles et membres du personnel, tout en favorisant des échanges chaleureux. Les repas ont été préparés avec soin par les jeunes apprenants, sous la supervision de Madame GRUSON, formatrice, et Mesdames CHAMMAMI et PERRIN, AVS.

En 2025, la MFR vous accueillera lors de ses Portes-Ouvertes les 31 janvier et 1 février, les 14 et 15 mars, et le samedi 26 avril. Une occasion de découvrir l'établissement et de commencer à se projeter ensemble vers la rentrée scolaire 2025-2026. Divers événements seront organisés en parallèle pour dynamiser ces journées et favoriser les échanges. On vous attend nombreux !

La Maison Familiale Rurale de Vertus souhaite à tous, de joyeuses fêtes de fin d'année et une belle année 2025. L'établissement espère poursuivre sur sa lancée et continuer à offrir un environnement d'apprentissage de qualité à ses élèves.

Maurine HARO, Apprentie Chargée de Communication

Les jeunes de la MFR engagés pour aider une association : REVES

Rêves, l'association qui réalise les Rêves des enfants très gravement malades, cette année, 321 enfants ont réalisé leur Rêve

Rêves est une association nationale à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Depuis sa création en 1994, elle a pour mission d'exaucer le Rêve des enfants et adolescents très gravement malades.

Leur offrir une parenthèse enchantée pour oublier la maladie... tel est le but de l'association. Plus que tout autre, les enfants très gravement malades ont besoin de Rêver à des projets qui les stimulent et leur donnent la force de se battre contre la maladie.

En réalisant leurs vœux les plus fous, l'association leur permet de s'évader du quotidien et de vivre des expériences inoubliables qui les aident à reprendre confiance en l'avenir.

Les Rêves déjà réalisés : « Conduire un train », « rencontrer les joueurs du Réal Madrid », « rencontrer le personnage de Stella de Pat Patrouille », « une journée à la mer en famille », « nager avec les dauphins »..... Les Rêves en attente : un séjour à la neige, rencontrer Kate Middleton, séjourner en Laponie, voler en parapente ... (Site internet : <https://www.reves.fr/>)

Leur Brocante a permis de récolter 293.00€



Un BRAVO pour leur Engagement !

Sport

PAINTBALL - KSD



L'équipe KSD de Blancs-Coteaux s'est qualifiée sur l'année en finissant PREMIERE dans leur ligue régionale.

Les joueurs sont allés à Toulouse du 6 au 9 juin dernier pour représenter la Champagne Ardennes au championnat de France de paintball.

Le premier jour de compétition a été difficile pour eux. Le lendemain après du repos, les joueurs se sont concertés et ont su faire la différence en se qualifiant au quart de finale. L'entraînement et les discussions payent puisque nous assurons le match de quart en étant qualifiés en demi-finale !

Place à la demi-finale, l'équipe se surpasse avec une bonne communication entre les joueurs/joueuses et en restant solide pendant le match. Nous gagnons le match et donc nous sommes qualifiés pour jouer le titre de champion de France 2024.

Match de finale, nous sommes concentrés mais la tension est palpable. Malheureusement nous finissons sur une défaite mais nous sommes fiers de notre parcours en ramenant le titre de vice-champion de France avec les larmes pleines de bonheur.

Merci à nos familles, nos amis et nos supporters pour le soutien tout au long de la saison dernière.

Une nouvelle saison qui débute depuis le mois de septembre, où nous sommes inscrits dans la même division. Nous finissons l'année en beauté en 1ère position de celle-ci.



ACTIVITÉS D'HIVER 2025



La Mairie de BLANCS-CÔTEAUX propose, comme chaque année, aux jeunes de 7 à 17 ans (les enfants de Cp, âgés de 6 ans sont acceptés), des activités sportives pendant les vacances de Février.

Accueil du midi entre 12h et 14h - **inscription obligatoire** - ouvert principalement aux enfants qui ne peuvent être récupérés sur ce créneau : pique-nique au hall (les enfants viennent avec leur repas froid).



Dates : Semaine 1 : du 10 au 14 février
Semaine 2 : du 17 au 21 février
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Lieu : Hall des sports (Vertus)
Activités : De nombreuses activités sportives et jeux sportifs.

Inscriptions : dès maintenant par mail : isabelle.pechine@blancs-coteaux.fr.
Préciser nom/prénom de l'enfant et la (ou les) semaine(s) désirée(s)
Le dossier d'inscription sera envoyé en retour du mail.

Renseignements : Isabelle PECHINE
03 26 52 37 51 ou isabelle.pechine@blancs-coteaux.fr
Page Facebook : **Service des sports - Vertus**

Les bons vacances CAF et MSA sont acceptés.
La CAF est un partenaire financier de l'ALSH



Les rendez-vous 2025 avec les musiciens de l'association "Ecole de musique - Harmonie municipale - Blancs-Coteaux"

Sainte Cécile 2024 : Lors de cette célébration, des médailles et diplômes de la Confédération Musicale de France ont été remis à :

- **Christabel RAJ** et **Florence CHAMPY** pour leurs 30 années de pratique musicale au sein de l'orchestre d'harmonie Les Chardonnay
- **Vincent BOUTILLIER**, directeur, pour ses 35 années de direction d'Orchestre



Les rendez-vous 2025

ECOLE DE MUSIQUE



Première Audition : Dimanche 2 Février 2025 - 15 h - Salle WOGNER - VERTUS

Master class cuivres : Samedi 8 Mars 2025 - Après-midi - Salle WOGNER - VERTUS

Concert BRASS BAND de CHAMPAGNE : Dimanche 9 Mars 2025 - 15h - Salle WOGNER - VERTUS
sur réservation

Deuxième Audition : Dimanche 15 Juin 2025 - 15 h - Salle des Fêtes - OGER - Concert avec les CRAP'S avec participation des ensembles de classe d'instruments

L'ORCHESTRE D'HARMONIE "LES CHARDONNAY"

(en plus des prestations officielles)

Saint Vincent : Samedi 25 Janvier 2025 - Après-midi

Concert annuel : Samedi 29 Mars 2025 et Dimanche 30 Mars 2025 - Salle WOGNER - VERTUS

Congrès des pompiers 2025 : Jeudi 29 Mai 2025

Fêtes HENRI IV 2025- AY CHAMPAGNE : 5 et 6 Juillet 2025

Sainte Cécile 2025 : Samedi 22 NOVEMBRE 2025 Salle Wogner - VERTUS



**AU PLAISIR DE VOUS RETROUVER EN 2025
MEILLEURS VOEUX A PARTAGER**

Téléthon 2024



L'investissement et la générosité de chacun ont permis d'atteindre, la somme de 9209,90€ (sans compter le Téléthon d'Oger)

Une mobilisation toujours présente

Les établissements accueillant des enfants et adolescents :

Ecoles Blanche de Navarre et les Sources

Ecole St Joseph

Crèche Les petits loups

Maison Familiale Rurale de Gionges

Piscine Neptune



De nombreux commerces et associations ont fait des dons (financiers ou de produits/bons d'achat)

Les associations suivantes ont animé une journée ou un stand/démonstration lors de la soirée du 29 novembre, au Hall des sports :

ALV Randonnée - AS Golf du Chardonnay - APE - Club Canin - Le Tennis Club - Moto Club d'Épernay - La Chorale Le Tourdion - Vertus Country Friends - Le Relais Familles - ALVDM (la Zumba) - Karaté Do Vertus - FCCB - Couleurs et Papier - ALV Hand Ball - GDALV - Comité des fêtes de Voivreux - La Crèche Les petits loups - Les animateurs de l'ALSH de la Mairie pour l'escalade - La Compagnie des Archers Vertusiens.

Téléthon d'Oger :

Tartiflette, Loto et vente de chocolats.



COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE A BLANCS-COTEAUX



Le 11 novembre 2024, les quatre communes de Blancs-Coteaux ont commémoré l'Armistice signée le 11 novembre 1918 et ont rendu hommage à tous les morts pour la France.



Vertus



A cette l'occasion du 11 novembre 2024 a été lu le message de M. Sébastien LECORNU, ministre des armées, et Mme Patricia MIRALLES, secrétaire d'État, chargée des Anciens combattants et de la mémoire, sur la commémoration du 11 novembre 1918.



Poilus à Vertus



11 novembre à Voivreux

Voivreux

Les habitants de la commune déléguée de Voivreux se sont réunis autour de la tombe du soldat inconnu. Lors de ce moment de mémoire, deux élèves du collège Eustache Deschamps sont venus accompagnés de leur famille mais également de leur professeur d'Histoire géographique afin de lire un texte. A l'issue de cette cérémonie, les habitants ont pu partager le verre de l'amitié dans la mairie.



Gionges

Pour cette commémoration 2024 de l'Armistice du 11 Novembre 1918, un grand nombre d'habitants s'était donné rendez-vous, à l'invitation de Michel ANQUET, Maire délégué de la Commune de Gionges. Une gerbe a été déposée aux Monuments aux Morts par les enfants, après la lecture du message du Ministre des Armées par l'Adjoint Patrice POPULUS.



Oger



Dans la commune d'Oger, les habitants se sont également réunis en nombre pour commémorer le jour anniversaire de l'armistice et hommage à tous les morts pour la France.

COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE A BLANCS-COTEAUX



Comité des fêtes de Gionges



Mot du Président

Le Comité des Fêtes a organisé à nouveau plusieurs manifestations afin d'animer notre village.

Merci une nouvelle fois aux membres du Comité pour leur implication, ainsi qu'à toutes les personnes ayant participé à ces événements.

Nous comptons sur votre présence lors de nos prochaines activités, vous trouverez l'agenda en fin de cet article.

Merci à la Mairie de Blancs-Coteaux pour leur soutien financier qui nous permet de pouvoir organiser bon nombre de manifestations pour notre village.

Merci à la MFR de Gionges, qui a toujours été notre partenaire, pour la mise à disposition de leur salle afin de pouvoir accueillir les habitants du village.

Merci aussi à nos autres partenaires qui nous ont permis de réaliser notre brocante en cette année exceptionnelle.

Le Comité des Fêtes vous souhaite à tous et toutes une très belle année 2025.

Loïc Lepage / cdf.gionges@gmail.com

Résumé des activités

Dimanche 16 juin : Repas du village

Malgré une météo « capricieuse », les habitants du Village ainsi que leurs convives ont pu se réunir et déguster un rougail saucisse et ses accompagnements.

L'après-midi s'est ensuite poursuivie autour d'une partie de pétanque quelque peu humide.

Les enfants, petits et grands, ont aussi pu profiter des jeux géants en bois, installés à l'abri pour l'occasion.

Dimanche 7 juillet : Brocante

Le contexte électoral nous a contraint cette année à délocaliser notre brocante en périphérie du village afin de laisser le centre du village accessible à toutes les personnes qui souhaitaient s'exprimer au travers des urnes.

Nous avons dû réorganiser et adapter notre manifestation afin qu'elle se déroule le mieux possible malgré ce contretemps.

Cette journée bien ensoleillée, nous a permis d'accueillir plus de 50 exposants installés sur plus de 500m cette année (notre record actuel).

Les membres du Comité des Fêtes leur avaient préparé de quoi se restaurer et se désaltérer, tout au long de la journée.

Le Comité des Fêtes tient vivement à remercier :

- les Communes Déléguées de Vertus et d'Oger pour le prêt des tonnelles
- la MFR de Gionges pour la mise à disposition des parkings afin de pouvoir installer notre brocante
- L'Auberge Saint Fergeux pour le prêt du camion réfrigéré qui nous a permis de conserver nos aliments et boissons au frais tout au long de cette manifestation.



Dimanche 14 juillet : Retraite aux flambeaux

Le Comité des Fêtes et la Commune ont organisé un verre de l'amitié suivi d'un défilé de lampions dans les rues du village.

Cette année, exceptionnellement, le tir du feu d'artifice a été jumelé avec celui de la Commune Déléguée de Vertus.



Samedi 5 octobre : Coteaux propres

Pour cette première opération, en partenariat avec Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, quelle réussite !!!

De nombreuses personnes du village, et même de l'extérieur, ont répondu présent afin de nettoyer les alentours de notre Commune et ainsi prendre soin de notre environnement.

Plus d'une quinzaine de sacs de déchets ont été ramassés.

Merci à vous toutes et tous !!!

En remerciement de cette journée, notre partenaire nous a offert des arbustes afin d'embellir notre Commune.

Nous tenons aussi à remercier la Commune Déléguée de Vertus pour la fourniture de tout le matériel nécessaire à cette journée.

Samedi 2 novembre : Halloween

Cette année, le Comité des Fêtes a proposé aux habitants un après-midi Halloween afin que les enfants puissent s'amuser, leurs parents aussi...

Ils ont commencé par un atelier créatif afin de confectionner leur cabas nécessaire à la récolte de nombreux bonbons généreusement offerts par les Giongeois lors du défilé « à glacer le sang » dans le village.

Bien sûr, tout ceci fut agrémenté d'un goûter afin de reprendre des forces.



Vendredi 22 novembre : Soirée Bowling

Avant d'entrer dans la période hivernale, le Comité des Fêtes a invité les habitants de la Commune Déléguée de Gionges à se réunir au Bowling de Tinqueux.

Plus de 60 participants, petits et grands ont ainsi pu profiter tout au long de la soirée des pistes de bowling.

Boissons et pizzas ont accompagné la soirée.



Dimanche 15 décembre : Jeux de Société et arbre de Noël

Le Comité des Fêtes a organisé une animation afin que tous, petits et grands, puissent partager un bon moment autour de jeux de société que chacun avait apporté.

Après notre animation jeux de société, les enfants se sont réunis autour du sapin afin d'attendre le passage du Père Noël.

Le Père Noël est venu récompenser, avec cadeaux et chocolats, les enfants de Gionges qui avaient tous été bien sages tout au long de cette année.

Petits et grands ont ensuite profité d'un bon goûter ; crêpes, confiseries, vin chaud, champagne et autres délices étaient au rendez-vous afin de combler tous les participants.



Manifestations à venir

Une nouvelle année va démarrer et les membres du Comité des Fêtes s'emploient déjà afin d'animer la commune déléguée de Gionges.

Ci-dessous l'agenda des manifestations à venir, carnaval, repas hivernal, karting, et d'autres vont s'y ajouter une fois les dates validées.

Lundi 21 avril 11h : Pâques/chasse aux œufs

Dimanche 6 juillet 6h : Brocante

Jeudi 1er mai 8h : Journée Pêche

Lundi 14 juillet 21h : Retraite aux flambeaux

Dimanche 15 juin 12h : Repas communal

Lundi 14 juillet 23h : Tir feu d'artifice

**Venez nombreux
A bientôt dans notre belle commune
Comité des Fêtes de Gionges**



INFORMEZ NOUS
pour informer les habitants de la
commune de **BLANCS-COTEAUX**
et nos visiteurs



Vous souhaitez :

- Faire paraître une manifestation locale dans l'agenda du site internet de la Ville de Blancs-Coteaux
 - Paraître dans l'annuaire des associations ou des entreprises du site internet de la Ville
 - Modifier des coordonnées vous concernant (associations ou entreprises ou professionnels de santé) sur le site internet de la Ville
 - Faire paraître un article dans le Trait d'Union de la ville
- Envoyez votre demande à secretariat@blancs-coteaux.fr



Si vous ne retrouvez pas votre association ou entreprise sur notre site, c'est :
- que vous ne nous avez pas transmis les informations vous concernant
- que vous ne nous avez pas renvoyé les autorisations nécessaires à la diffusion grand public

Artisans, commerçants, professionnels de santé, associations :
Vous pouvez paraître sur notre site internet de façon GRATUITE, contactez nous à : secretariat@blancs-coteaux.fr

La taxe de séjour Guide des hébergeurs

Taxe de séjour



LA TAXE DE SÉJOUR :

QU'EST-CE QUE C'EST ?

La commune de Blancs-Coteaux a institué, par délibération du 23 mai 2024, la taxe de séjour au réel, pour tous les hébergeurs de la collectivité.

La taxe de séjour a pour objectif de financer des actions propres, à améliorer l'accueil touristique et à accroître la fréquentation touristique. Elle est régie par le code général des collectivités territoriales.

QUI PAIE LA TAXE DE SÉJOUR ?

La taxe de séjour est due par les personnes âgées de plus de 18 ans (touristes ou professionnels) hébergées à titre onéreux.

Cette dernière s'applique aux hébergements suivants :

- Les hôtels, résidences et meublés de tourisme
- Les chambres d'hôtes
- Les villages vacances
- Les terrains de camping, caravanage de plein-air
- Les emplacements dans les aires de camping-car
- Les hébergements insolites

Son montant est dû par personne et par nuitée

LES TARIFS APPLICABLES

AU 1^{ER} JANVIER 2025

Catégorie d'hébergement	Tarif par personne Et par nuitée
Palaces	4,50 €
Hôtels 5 étoiles, Résidences et meublés de tourisme 5 étoiles	3,00 €
Hôtels 4 étoiles, Résidences et meublés de tourisme 4 étoiles	2,50 €
Hôtels 3 étoiles, Résidences et meublés de tourisme 3 étoiles	1,50 €
Hôtels 2 étoiles, Résidences et meublés de tourisme 2 étoiles	1,00 €
Hôtels 1 étoile, Résidences et meublés de tourisme 1 étoile, Chambre d'hôtes, auberges collectives et villages vacances 1, 2, 3 étoiles	0,80 €
Terrains de camping classés en 3, 4 et 5 étoiles et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles	0,50 €
Terrains de camping classés en 1 et 2 étoiles et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles	0,20 €

HÉBERGEMENTS SANS OU EN ATTENTE DE CLASSEMENT

Il est appliqué un taux de 5% du prix de la nuitée/personne, dans la limite du plafond de 4,50€ par adulte et par nuit correspondant au tarif le plus élevé.

EXONÉRATIONS

- Les personnes mineures
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune
- Les bénéficiaires d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire

COMMENT PROCEDER ?

Vous devez :

- Informer vos clients en affichant le tarif de la taxe de séjour applicable
- Tenir à jour et conserver le registre obligatoire où est mentionné quotidiennement le nombre de personnes hébergées
- Déclarer semestriellement vos nuitées sur la plateforme en ligne
- Reversez chaque semestre le montant de la taxe de séjour correspondant à votre déclaration

LA DECLARATION

Vous louez en direct

Vous percevez et déclarez la taxe de séjour, le montant à reverser se calcule automatiquement

Vous louez par un tiers

(plateforme de location, agence de location...)

La taxe de séjour est collectée pour vous par le tiers. Vous indiquez les périodes de commercialisation sur le site MIMOSA.

Une déclaration à 0€ s'enregistre

Vous n'avez pas loué

Pour une longue période sans location, une déclaration à 0€ s'enregistre



REVERSEMENT DE LA TAXE DE SÉJOUR

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour le paiement :

- Par carte bancaire en ligne sur le site internet : <https://www.payfip.gouv.fr>
- Par chèque bancaire à l'ordre du régisseur de recettes de la commune de Blancs-Coteaux accompagné de votre déclaration et à adresser où à déposer uniquement à la Mairie de Blancs-Coteaux, Place de la Mairie, VERTUS, 51130 BLANCS-COTEAUX

Blancs-Coteaux



COMMENT DECLARER ET QUAND VERSER LA TAXE DE SÉJOUR

La déclaration est semestrielle et le reversement de la taxe de séjour doit être effectué selon le calendrier suivant :

PERIODE DE COLLECTE	ECHÉANCE DE PAIEMENT (au plus tard)
1 ^{ère} période Janvier-Février-Mars Avril-Mai-Juin	Le 20 juillet
2 ^{ème} période Juillet-Août-Septembre Octobre-Novembre-Décembre	Le 20 janvier de l'année N+1

DECLARATION EN LIGNE :

Vous avez la possibilité de déclarer et de rattraper les sommes perçues via notre plateforme de télédéclaration MIMOSA :

https://public.sistec-mimoso.fr/?page_id=2644

Pour cela, saisissez votre identifiant et le mot de passe que vous avez reçus par courrier ou par mail.

Vous aurez accès à vos données personnelles ainsi qu'à celles de votre logement et vous pourrez effectuer vos déclarations de nuitées pour les transmettre au service de la taxe de séjour en fin de période.

CONTACT

Pour toute information complémentaire, le service de la taxe de séjour reste à votre disposition :

- Par téléphone : 03.26.52.12.97
- Par mail : taxedesejour@blancs-coteaux.fr

MAIRIE DE BLANCS-COTEAUX
Place de la mairie
VERTUS
51130 BLANCS-COTEAUX

focus entreprise

VOTRE INSTITUT DE BEAUTÉ À VERTUS BLANCS-COTEAUX

Bienvenue chez Instant Cocooning ...

Je m'appelle Anaïs, esthéticienne diplômée d'Etat. Ma passion pour l'esthétique et les massages m'ont amenés à me lancer dans ce domaine. C'est avec plaisir que je vous accueillerais dans mon cocon bien être et détente. Grâce à mes années d'expérience, j'ai acquis un savoir faire et je me forme régulièrement aux nouvelles techniques afin de vous apporter les meilleures prestations, j'utilise des produits de qualité de la marque Royer cosmétique.

A très bientôt chez Instant Cocooning.


EPERNAY
 AGGLO CHAMPAGNE

CALENDRIER DE COLLECTE

JANVIER 2025

DÉCEMBRE 2025

- O.M.**
Collecte des ordures ménagères
- RECYCLABLES**
Collecte des emballages ménagers et papiers
- BIO.**
Collecte des biodéchets de cuisine

 Retrouvez les horaires des déchèteries sur : www.epernay-agglo.fr

 Pour tous renseignements : infodechets@epernay-agglo.fr ou 03 26 56 47 15


Préservons l'environnement, imprimez ce calendrier que si nécessaire !

JANVIER 2025	FÉVRIER 2025	MARS 2025	AVRIL 2025	MAI 2025	JUIN 2025
1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D
2 J	2 D	2 D	2 J	2 V O.M. BIO. RECYCLABLES	2 L
3 V BIO. RECYCLABLES	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V O.M. BIO. RECYCLABLES	4 D	4 M
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V BIO. RECYCLABLES
7 M	7 V O.M. BIO. RECYCLABLES	7 V O.M. BIO. RECYCLABLES	7 L	7 M	7 S
8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V BIO. RECYCLABLES	9 L
10 V O.M. BIO. RECYCLABLES	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V BIO. RECYCLABLES	11 D	11 M
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V O.M. BIO. RECYCLABLES
14 M	14 V BIO. RECYCLABLES	14 V BIO. RECYCLABLES	14 L	14 M	14 S
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V O.M. BIO. RECYCLABLES	16 L
17 V BIO. RECYCLABLES	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V O.M. BIO. RECYCLABLES	18 D	18 M
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V BIO. RECYCLABLES
21 M	21 V O.M. BIO. RECYCLABLES	21 V O.M. BIO. RECYCLABLES	21 L	21 M	21 S
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V BIO. RECYCLABLES	23 L
24 V O.M. BIO. RECYCLABLES	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V BIO. RECYCLABLES	25 D	25 M
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V O.M. BIO. RECYCLABLES
28 M	28 V BIO. RECYCLABLES	28 V BIO. RECYCLABLES	28 L	28 M	28 S
29 M	29 S	29 S	29 M	29 J	29 D
30 J	30 D	30 D	30 M	30 V O.M. BIO. RECYCLABLES	30 L
31 V BIO. RECYCLABLES	31 L	31 L		31 S	

JUILLET 2025	AOÛT 2025	SEPTEMBRE 2025	OCTOBRE 2025	NOVEMBRE 2025	DÉCEMBRE 2025
1 M	1 V BIO. RECYCLABLES	1 L	1 M	1 S	1 L
2 M	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 J	3 D	3 M	3 V O.M. BIO. RECYCLABLES	3 L	3 M
4 V BIO. RECYCLABLES	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 S	5 M	5 V O.M. BIO. RECYCLABLES	5 D	5 M	5 V BIO. RECYCLABLES
6 D	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S
7 L	7 J	7 D	7 M	7 V BIO. RECYCLABLES	7 D
8 M	8 V O.M. BIO. RECYCLABLES	8 L	8 M	8 S	8 L
9 M	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 J	10 D	10 M	10 V BIO. RECYCLABLES	10 L	10 M
11 V O.M. BIO. RECYCLABLES	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 S	12 M	12 V BIO. RECYCLABLES	12 D	12 M	12 V O.M. BIO. RECYCLABLES
13 D	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S
14 L	14 J	14 D	14 M	14 V O.M. BIO. RECYCLABLES	14 D
15 M	15 V BIO. RECYCLABLES	15 L	15 M	15 S	15 L
16 M	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 J	17 D	17 M	17 V O.M. BIO. RECYCLABLES	17 L	17 M
18 V BIO. RECYCLABLES	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 S	19 M	19 V O.M. BIO. RECYCLABLES	19 D	19 M	19 V BIO. RECYCLABLES
20 D	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 L	21 J	21 D	21 M	21 V BIO. RECYCLABLES	21 D
22 M	22 V O.M. BIO. RECYCLABLES	22 L	22 M	22 S	22 L
23 M	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 J	24 D	24 M	24 V BIO. RECYCLABLES	24 L	24 M
25 V O.M. BIO. RECYCLABLES	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J
26 S	26 M	26 V BIO. RECYCLABLES	26 D	26 M	26 V O.M. BIO. RECYCLABLES
27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 L	28 J	28 D	28 M	28 V O.M. BIO. RECYCLABLES	28 D
29 M	29 V BIO. RECYCLABLES	29 L	29 M	29 S	29 L
30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 J	31 D		31 V O.M. BIO. RECYCLABLES		31 M

Ferme de Lorraine

Attention !
Collecte à partir de 4h, je présente mes déchets la veille à partir de 19h.



EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE

CALENDRIER DE COLLECTE

JANVIER 2025
DÉCEMBRE 2025

- O.M.**
Collecte des ordures ménagères
- RECYCLABLES**
Collecte des emballages ménagers et papiers
- BIO.**
Collecte des biodéchets de cuisine

Retrouvez les horaires des déchèteries sur : www.epernay-agglo.fr

Pour tous renseignements : infodechets@epernay-agglo.fr ou 03 26 56 47 15

Prévisions (environnement, n'imprimez ce calendrier que si nécessaire !)

JANVIER 2025	FÉVRIER 2025	MARS 2025	AVRIL 2025	MAI 2025	JUIN 2025
1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 S
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S
8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J
20 M	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V
21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S
29 M		29 S	29 M	29 J	29 D
30 J		30 D	30 M	30 V	30 L
31 V		31 L		31 S	

JUILLET 2025	AOÛT 2025	SEPTEMBRE 2025	OCTOBRE 2025	NOVEMBRE 2025	DÉCEMBRE 2025
1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L
2 M	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M
4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 S	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V
6 D	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S
7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L
9 M	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M
11 V	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 S	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V
13 D	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S
14 L	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L
16 M	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M
18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 S	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V
20 D	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L
23 M	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M
25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J
26 S	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L
30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 J	31 D		31 V		31 M

Ferme de Commercy

Attention !
Collecte à partir de 4h, je présente mes déchets la veille à partir de 19h.



EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE

CALENDRIER DE COLLECTE

JANVIER 2025
DÉCEMBRE 2025

- O.M.**
Collecte des ordures ménagères
- RECYCLABLES**
Collecte des emballages ménagers et papiers
- BIO.**
Collecte des biodéchets de cuisine

REPORTÉE
Soyez attentifs aux jours de collecte :
• Collecte du 01/01/2025 reportée au 04/01/2025

Retrouvez les horaires des déchèteries sur : www.epernay-agglo.fr

Pour tous renseignements : infodechets@epernay-agglo.fr ou 03 26 56 47 15

Prévisions (environnement, n'imprimez ce calendrier que si nécessaire !)

JANVIER 2025	FÉVRIER 2025	MARS 2025	AVRIL 2025	MAI 2025	JUIN 2025
1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 S
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S
8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V
21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S
29 M		29 S	29 M	29 J	29 D
30 J		30 D	30 M	30 V	30 L
31 V		31 L		31 S	

JUILLET 2025	AOÛT 2025	SEPTEMBRE 2025	OCTOBRE 2025	NOVEMBRE 2025	DÉCEMBRE 2025
1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L
2 M	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M
4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 S	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V
6 D	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S
7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L
9 M	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M
11 V	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 S	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V
13 D	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S
14 L	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L
16 M	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M
18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 S	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V
20 D	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L
23 M	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M
25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J
26 S	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L
30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 J	31 D		31 V		31 M

Vertus village

Attention !
Collecte à partir de 4h, je présente mes déchets la veille à partir de 19h.



EPERNAY
AGGLO. CHAMPAGNE

CALENDRIER DE COLLECTE

JANVIER 2025
DÉCEMBRE 2025

- O.M.**
Collecte des ordures ménagères
- RECYCLABLES**
Collecte des emballages ménagers et papiers
- BIO.**
Collecte des biodéchets de cuisine

REPORTÉE
Soyez attentifs aux jours de collecte :
• Collecte du 01/01/2025 reportée au 04/01/2025

Retrouvez les horaires des déchèteries sur : www.epernay-agglo.fr

Pour tous renseignements : infodechets@epernay-agglo.fr ou 03 26 56 47 15

Préservez l'environnement, réimprimez ce calendrier que si nécessaire !

JANVIER 2025	FÉVRIER 2025	MARS 2025	AVRIL 2025	MAI 2025	JUIN 2025
1 M REPORTÉE	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D
2 J	2 D	2 D	2 M O.M. BIO, RECYCLABLES	2 V	2 L
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M BIO, RECYCLABLES
5 D	5 M O.M. BIO, RECYCLABLES	5 M O.M. BIO, RECYCLABLES	5 S	5 L	5 L
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M BIO, RECYCLABLES	7 S
8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D
9 J	9 D	9 D	9 M BIO, RECYCLABLES	9 V	9 L
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M O.M. BIO, RECYCLABLES
12 D	12 M BIO, RECYCLABLES	12 M BIO, RECYCLABLES	12 S	12 L	12 J
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M O.M. BIO, RECYCLABLES	14 S
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D
16 M	16 D	16 D	16 M O.M. BIO, RECYCLABLES	16 V	16 L
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M BIO, RECYCLABLES
19 D	19 M O.M. BIO, RECYCLABLES	19 M O.M. BIO, RECYCLABLES	19 S	19 L	19 J
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V
21 M	21 V	21 V	21 L	21 M BIO, RECYCLABLES	21 S
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D
23 J	23 D	23 D	23 M BIO, RECYCLABLES	23 V	23 L
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M O.M. BIO, RECYCLABLES
26 D	26 M BIO, RECYCLABLES	26 M BIO, RECYCLABLES	26 S	26 L	26 J
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M O.M. BIO, RECYCLABLES	28 S
29 M	29 S	29 S	29 M	29 J	29 D
30 J	30 D	30 D	30 M O.M. BIO, RECYCLABLES	30 V	30 L
31 V		31 L	31 S	31 S	

JUILLET 2025	AOÛT 2025	SEPTEMBRE 2025	OCTOBRE 2025	NOVEMBRE 2025	DÉCEMBRE 2025
1 M	1 V	1 L	1 M O.M. BIO, RECYCLABLES	1 S	1 L
2 M	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 J	3 D	3 M O.M. BIO, RECYCLABLES	3 V	3 L	3 M BIO, RECYCLABLES
4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 S	5 M	5 V	5 D	5 M BIO, RECYCLABLES	5 V
6 D	6 M O.M. BIO, RECYCLABLES	6 L	6 L	6 J	6 S
7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M	8 V	8 L	8 M BIO, RECYCLABLES	8 S	8 L
9 M	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 J	10 D	10 M BIO, RECYCLABLES	10 V	10 L	10 M O.M. BIO, RECYCLABLES
11 V	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 S	12 M	12 V	12 D	12 M O.M. BIO, RECYCLABLES	12 V
13 D	13 M BIO, RECYCLABLES	13 L	13 L	13 J	13 S
14 L	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 V	15 L	15 M O.M. BIO, RECYCLABLES	15 S	15 L
16 M	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 J	17 D	17 M O.M. BIO, RECYCLABLES	17 V	17 L	17 M BIO, RECYCLABLES
18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 S	19 M	19 V	19 D	19 M BIO, RECYCLABLES	19 V
20 D	20 M O.M. BIO, RECYCLABLES	20 S	20 L	20 J	20 S
21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 V	22 L	22 M BIO, RECYCLABLES	22 S	22 L
23 M	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 J	24 D	24 M BIO, RECYCLABLES	24 V	24 L	24 M O.M. BIO, RECYCLABLES
25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J
26 S	26 M	26 V	26 D	26 M O.M. BIO, RECYCLABLES	26 V
27 D	27 M BIO, RECYCLABLES	27 L	27 L	27 J	27 S
28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 V	29 L	29 M O.M. BIO, RECYCLABLES	29 S	29 L
30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 J	31 D	31 D	31 V	31 S	31 M BIO, RECYCLABLES

Oger, Voipreux, ferme Motte des Prés, Grande Borne, chemin 7 Moulins

Attention !
Collecte à partir de 4h, je présente mes déchets la veille à partir de 19h.



EPERNAY
AGGLO. CHAMPAGNE

CALENDRIER DE COLLECTE

JANVIER 2025
DÉCEMBRE 2025

- O.M.**
Collecte des ordures ménagères
- RECYCLABLES**
Collecte des emballages ménagers et papiers
- BIO.**
Collecte des biodéchets de cuisine

REPORTÉE
Soyez attentifs aux jours de collecte :
• Collecte du 01/05/2025 reportée au 03/05/2025
• Collecte du 25/12/2025 reportée au 27/12/2025

Retrouvez les horaires des déchèteries sur : www.epernay-agglo.fr

Pour tous renseignements : infodechets@epernay-agglo.fr ou 03 26 56 47 15

Préservez l'environnement, réimprimez ce calendrier que si nécessaire !

JANVIER 2025	FÉVRIER 2025	MARS 2025	AVRIL 2025	MAI 2025	JUIN 2025
1 M	1 S	1 S	1 M	1 J REPORTÉE	1 D
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S O.M. BIO, RECYCLABLES	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J BIO, RECYCLABLES
6 L	6 J O.M. BIO, RECYCLABLES	6 J O.M. BIO, RECYCLABLES	6 D	6 M	6 V
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S
8 M	8 S	8 S	8 M	8 J BIO, RECYCLABLES	8 D
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J O.M. BIO, RECYCLABLES
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J O.M. BIO, RECYCLABLES	15 D
16 M	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J BIO, RECYCLABLES
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V
21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J BIO, RECYCLABLES	22 D
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J O.M. BIO, RECYCLABLES
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S
29 M	29 S	29 S	29 M	29 J	29 D
30 J	30 D	30 D	30 M	30 V	30 L
31 V		31 L	31 S	31 S	

JUILLET 2025	AOÛT 2025	SEPTEMBRE 2025	OCTOBRE 2025	NOVEMBRE 2025	DÉCEMBRE 2025
1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L
2 M	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M
4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 S	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V
6 D	6 M	6 L	6 L	6 J BIO, RECYCLABLES	6 S
7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L
9 M	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M
11 V	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J O.M. BIO, RECYCLABLES
12 S	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V
13 D	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S
14 L	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L
16 M	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M
18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 S	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V
20 D	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L
23 M	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M
25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J
26 S	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 D	27 M	27 L	27 L	27 J	27 S
28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L
30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 J	31 D	31 D	31 V	31 S	31 M

Gionges, forêt de Vertus au couchant, La Madeleine, le Plessis

Attention !
Collecte à partir de 4h, je présente mes déchets la veille à partir de 19h.



UN JUMELAGE DANS LE JUMELAGE

DEMITZ-THUMITZ

Septembre est pour les habitants de Blancs-Coteaux le temps des vendanges, mais en cette année 2024, c'était également l'occasion de rejoindre nos amis de Bammental chez leurs compatriotes de Demitz-Thumitz dans ce qui est maintenant l'ancienne Allemagne de l'Est.

Si, après plus de 1000 km, c'est une pluie battante qui a accueilli les Allemands de Bammental et les Français de Vertus Blancs-Coteaux ce 13 Septembre dernier, c'est bien la chaleur de l'accueil de la cité du Granit que nous retiendrons de ce week-end passé au sein de la seule école de tailleurs de pierres allemande.



Dès notre arrivée, et comme point d'orgue à une semaine entière de fête à Demitz-Thumitz, Vertusiens de Blancs-Coteaux et Allemands de Bammental se sont joints aux festivités des 650 ans d'histoire de cette petite ville de 2500 habitants qui ont fait se rejoindre toutes les populations, en incluant les représentants des Polonais de Piechowice, ville jumelée avec Demitz-Thumitz, durement touchée par de fortes inondations la semaine précédente.



C'est l'Europe dans sa diversité qui s'est donc retrouvée durant ce week-end festif, fait de visites dans la nouveauté, comme dans l'entreprise de moulage médical par injection Schoplast, ou dans la tradition par la visite de l'ancienne scierie de granit qui fait se perdurer le savoir-faire des tailleurs de pierre.



Avec son école de tailleurs de pierres, Demitz-Thumitz reste très en pointe des techniques concernant le granit, et les soirées ont été l'occasion de nombreux échanges et bien entendu de renouveler les amitiés respectives entre nos communes, mais aussi de constater que de nouvelles synergies peuvent se créer, comme entre Demtiz-Thumitz et Piechowice (Pologne) qui nous ont montré que pierre et verre peuvent se rejoindre dans de magnifiques créations artistiques.



Ce fut donc pour les participants Vertusiens l'occasion de connaître d'autres lieux, d'autres personnes, d'autres traditions, et de confirmer qu'entre la France, l'Allemagne et la Pologne, tout n'est qu'une question de connaissance entre les uns et les autres.

Nul doute que cet échange en apportera d'autres, de nouvelles idées, de nouveaux échanges ; et quand on sait la chaleur avec laquelle nos amis Allemands nous ont accueillis, c'est avec un grand plaisir que nous saurons les recevoir lors de nos prochaines manifestations de jumelage.



Halloween pour les enfants d'Oger Blancs-Coteaux

Comme chaque année, le rendez-vous est pris ... La chasse aux friandises a eu lieu le 31 octobre 2024 avec une météo propice.

Une vingtaine de "petits monstres" a suivi un parcours donné à l'avance aux habitants d'Oger afin que ceux-ci puissent accueillir les enfants avec toutes sortes de bonbons. Un grand merci aux Ogiats qui nous ont ouvert leurs portes de maison. L'année prochaine, ce sera un autre parcours pour que les enfants puissent découvrir d'autres rues et d'autres personnes.

Ils étaient accompagnés de quelques parents qui ont permis de sécuriser le parcours.

Tous les participants ont pu se réunir autour d'un goûter et du verre de l'amitié au lavoir d'Oger.



Sainte-Barbe à Oger Blancs-Coteaux

A cette occasion, Monsieur Arnaud WLODARCZYK et Monsieur Antonin CRABS, sapeurs-pompiers de la commune, se sont vus remettre une médaille, respectivement 20 ans et 10 ans de service.



Sapeurs-Pompiers de Vertus Blancs Coteaux

14 Juillet

Comme tous les ans, notre centre est représenté aux différentes cérémonies de commémoration.

A cette occasion, quelques sapeurs-pompiers ont été récompensés de leur formation :
Les sapeurs Léo DESCOTES et Wilfried MULOT pour le diplôme d'équipier Vsav (ambulance).

Le caporal Alexis MOREAUX pour le diplôme COD1 (conduite poids lourd) et sauveteur aquatique.

L'Adjudant Jean-Christophe MATHIEU pour le grade d'Adjudant-Chef.

Le Capitaine honoraire Yannick MATHIEU pour son départ à la retraite.

Le Lieutenant Didier MILLARD pour la promotion à la fonction de Chef de Centre.



Passation de Commandement

Le 1er Juillet, en présence du Lieutenant Colonel CHAPELOT, de Mr Pascal PERROT, les Sapeurs-Pompiers de Vertus et leurs conjoints, Le Lieutenant Didier MILLARD a été nommé Chef de Centre.

Il succède au Commandant Bruno MATHIEU, Chef de Centre depuis 25 ans.

A cette occasion, Didier MILLARD s'est vu remettre l'insigne de chef de centre, et symboliquement la clé de la caserne (c'est la clé de l'ancienne remise que Bruno MATHIEU conserve dans son bureau).

Après un échange ponctué de quelques discours, le verre de l'amitié a terminé cette cérémonie.



Passation de Commandement et prise d'armes

Le 12 Octobre, le Sdis (service départemental d'incendie et de secours) a organisé la cérémonie officielle de passation de commandement, en présence de Mr Le Préfet, de Mr le Député, du nouveau Président du Sdis, du Directeur adjoint du Sdis, ainsi que des différents chefs de centre de la Marne, les pompiers de Vertus, conjoints et amis.

Une prise d'armes avec honneur au drapeau, passation de commandement et remise de galon se sont déroulées Place de la République, où le public a pu en mesurer la rigueur et l'autorité.

Le nouveau chef de centre a été promu au grade de Capitaine.

La salle Wogner a ensuite accueilli les convives pour écouter les différents discours en mettant en avant le travail accompli par le Commandant MATHIEU.

Le verre de l'amitié a clôturé cette fin d'après-midi.

Octobre Rose

Comme l'an passé, notre centre a accueilli les membres de l'amicale de randonneurs de Vertus (Alv) pour le départ et l'arrivée de la randonnée au profit de l'organisation « Lise », qui accompagne les personnes atteintes d'un cancer du sein.

Satisfaction générale pour les organisateurs et pour nous, sapeurs-pompiers, car quelques personnes ont « profité » du moment pour se renseigner sur notre matériel d'intervention et d'alerte.

A l'issue de cette journée, l'amicale laïque a versé un don au profit des pupilles sapeurs pompiers.

Qu'ils en soient remerciés.

Sainte Barbe

Le samedi 07 Décembre, nous avons célébré notre sainte patronne Barbara.

Programme de la mi-journée :

Assemblée générale, dépôt de gerbe, messe, discours, remise de récompenses, et repas dansant.



Médaillés :

- Capitaine Honoraire Yannick MATHIEU médaille Fédérale, échelon Vermeille
- Sergente Virginie ANCELIN et Sergent-Chef Fabien PEIGNIE médaille d'Argent pour 20 ans d'ancienneté
- Sergente Maëlle MILLARD et Caporal Alexis MOREAUX médaille de Bronze pour 10 ans d'ancienneté

Les Sapeurs 2ème classe Wilfried MULOT, Lucain ROBERT et Nicolas LARBRE ont été promus au grade de Sapeur 1ère classe suite aux différents stages effectués en 2024.

Les membres de l'Amicale se sont ensuite réunis pour réélire le bureau.

Virginie ANCELIN et Alice JUMEL ont rejoint le bureau, après le départ de Bruno MATHIEU et Didier MILLARD.

Le bureau se compose ainsi :

Président Aurélien MASSET - Vice Président Jean-Christophe MATHIEU, Trésorier David GERARD - Vice trésorier Jacky HERY, Secrétaire Thibault CLERGE - Vice secrétaire Florian CHAMPION. Jean-Luc RACLOT, Alice JUMEL et Virginie ANCELIN complètent le bureau.

Interventions : au 15 Décembre, nous comptabilisons 573 interventions, sur notre secteur de 1er appel, mais également sur les secteurs de proximité (sud ouest marnais, secteur d'Epernay). 379 Secours à personne-99 Incendies-57 Accidents de la circulation-38 Opérations diverses.

Calendriers :

La distribution de notre calendrier annuel a débuté depuis le 1er Novembre. Remerciements pour l'accueil qui nous est réservé et pour votre générosité.

Voeux

Les Officiers, Infirmières, Sous -Officiers et Hommes du Rang du Centre de Vertus vous présentent leurs Meilleurs Vœux de Santé, de Joie et de Bonheur, pour vos familles, vos amis, vos proches, et pour toutes celles et ceux qui vous sont chers.

Didier MILLARD

AVIS AUX PÊCHEURS



Applications :

- du titre III du livre IV du code de l'environnement relatif à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles,
- de l'arrêté ministériel du 5 février 2016 relatif aux périodes de pêche de l'anguille européenne aux stades d'anguille jaune et d'anguille argentée
- de l'arrêté préfectoral n° 73-2019-PE du 5 décembre 2019 relatif à l'exercice de la pêche en eau douce dans le département de la Marne
- de l'arrêté préfectoral modificatif n°72-2020-PE du 22 décembre 2020 relatif à l'exercice de la pêche en eau douce dans le département de la Marne

SÉCURITÉ

Aucun véhicule ne doit stationner ou circuler sur les chemins de halage ou de service, qui doivent rester libres à la circulation pour les services de Voies navigables de France, conformément aux articles R.4241-68 et suivants du code des transports. Seules les parties de chemin en superposition d'affectation avec les collectivités peuvent être autorisées aux modes de déplacements doux (vélos, rollers, ...).

Toutes ces sections de cours d'eau (sur l'emprise des ouvrages de navigation), où la pêche est interdite seront délimitées par une signalisation mise en place à la diligence des A.A.P.P.M.A. détentrices du droit de pêche (se référer à l'arrêté préfectoral des mises en réserve pour les cas particuliers) ;

L'accès aux passerelles et dépendances des ouvrages de navigation est strictement interdit aux pêcheurs et tout public. Des dispositions plus contraignantes pourront être prises pour certains ouvrages.

PARCOURS DE GRACIATION (NO KILL) – MESURES SPÉCIFIQUES

Sur chacun des parcours de graciacion, désignés ci-dessous, l'exercice de la pêche est soumis aux mesures spécifiques suivantes : tous les poissons capturés pour chaque tronçon des parcours définis ci-dessous doivent être immédiatement remis à l'eau (morts ou vifs) en s'assurant des meilleures chances de survie, avec bien sûr une exception pour les espèces indésirables définies par la réglementation générale, qui doivent être détruites,

Parcours No-Kill de la Noblette : Parcours 1 : du pont du chemin d'exploitation n°113 « dit du petit pont » en aval de la commune de Bussy le Château jusqu'au pont du chemin d'exploitation n°118 « dit du pont » en amont de la commune de La Chappe. (soit 3,3 km de linéaire),

Espèces	Période d'ouverture dans les eaux de 1 ^{ère} catégorie piscicole	Période d'ouverture dans les eaux de 2 ^{ème} catégorie piscicole
Toutes les espèces à l'exception de celles mentionnées ci-dessous	Du 08 mars au 21 septembre 2025	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2025
OMBRE COMMUN	Du 17 mai au 21 septembre 2025	Du 17 mai au 31 décembre 2025
ÉCREVISSES A PATTES ROUGES, A PATTES GRÊLES, A PATTES BLANCHES ET DES TORRENTS	LA PÊCHE EST INTERDITE EN TOUT TEMPS	
GRENOUILLE VERTE ET GRENOUILLE ROUSSE	Du 1 ^{er} mai au 21 septembre 2025	Du 1 ^{er} mai au 31 décembre 2025
ANGUILLE*	La pêche de l'anguille argentée et de la civelle est interdite toute l'année. La pêche de l'anguille jaune est autorisée du 2 ^{ème} samedi de mars jusqu'au 15 juillet inclus	La pêche de l'anguille argentée et de la civelle est interdite toute l'année. La pêche de l'anguille jaune est autorisée du 15 février au 15 juillet inclus
TRUITE FARIO, SAUMON DE FONTAINE, OMBLE CHEVALIER	Du 08 mars au 21 septembre 2025	Du 08 mars au 21 septembre 2025
SANDRE	Du 08 mars au 21 septembre 2025	Du 1 ^{er} janvier au 26 janvier 2025 et du 31 mai au 31 décembre 2025
BROCHET	Du 26 avril au 21 septembre 2025 (Tout brochet capturé entre le 08 mars et le 25 avril devra être immédiatement remis à l'eau)	Du 1 ^{er} janvier au 26 janvier 2025 et du 26 avril au 31 décembre 2025

*Le carnet de pêche à l'anguille est obligatoire (document téléchargeable sur le lien : <https://www.pche51.fr/1510-documents-téléchargeables.htm>).

Bientôt la mise en place d'une zone bleue dans le centre historique de Vertus !



Lors de la séance du conseil municipal du 19 novembre dernier, les élus de Blancs-Coteaux, dans le cadre des efforts qu'ils emploient pour revitaliser le Centre Bourg de Vertus ont voté à l'unanimité des présents, l'instauration d'une zone bleue dans les rues suivantes :

« Rue de l'Hôtel Dieu (de la place de l'Hôtel de Ville à la Venelle de la Montagne), Place de l'Hôtel de Ville, Place de la Grande Fontaine, Rue Claude Deschamps (de la place de la Grande Fontaine à la rue Gambetta), Rue Gustave Staal, Rue Herbillon, Rue du Donjon, Rue Thiers (de la rue de l'Eglise Saint Martin à la rue Gambetta, Rue de l'Eglise Saint Martin (de la rue Herbillon à la place Saint Jean et des Ecoles), Place du Donjon, Rue Gambetta (de la rue Claude Deschamps à la rue Thiers) ».

La création de cette zone de stationnement gratuit mais régulé fait suite aux conclusions des différentes études menées par des bureaux spécialisés dans le domaine de la mobilité et du stationnement.

En effet, grâce au label « Petites Villes de Demain » et son engagement dans la labellisation en « Petites Cités de Caractère », la commune a pu bénéficier de l'expertise de

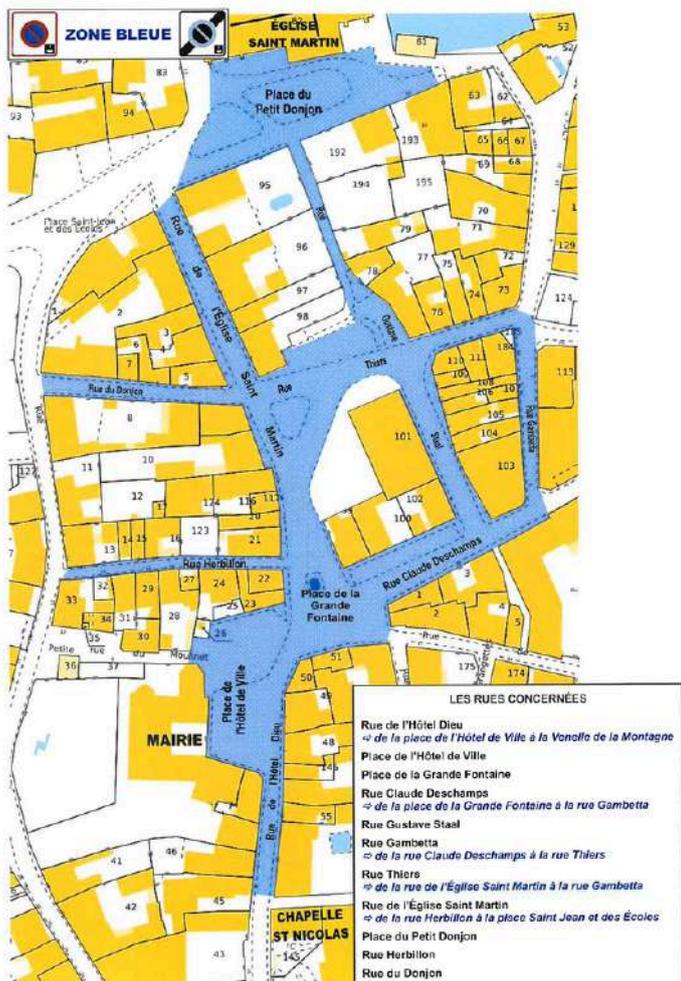
personnes qualifiées ; il ressort de leur réflexion que la question du stationnement détient une place importante dans la stratégie territoriale de reconquête économique visée par Vertus : la zone bleue va assurer une rotation du stationnement et ainsi permettre à nos commerçants d'accueillir dans de meilleures conditions les clients et éviter également les voitures ventouses.

Les commerçants, ont bien entendu, été associés à la démarche et des réunions d'information pour la population ont également été tenues.

Effective début février 2025, le stationnement sera limité à 1h30 pour les non-résidents dans les rues indiqués ci-dessus ; pour ne pas pénaliser les habitants du périmètre concerné, la commune mettra en place, sous conditions, une carte résident qui permettra de s'affranchir de la zone bleue et de pouvoir ainsi stationner sans limite de temps.

Les emplacements situés en zone bleue seront indiqués par un marquage au sol et signalé par un panneau. Cette réglementation s'appliquera du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30, sauf le dimanche et jours fériés.

Il faudra obligatoirement vous munir d'un disque bleu européen apposé de façon visible sur le tableau de bord du véhicule pour stationner en zone bleue, disque que vous trouverez dans les grandes surfaces commerciales et dans votre bar tabac « local ».

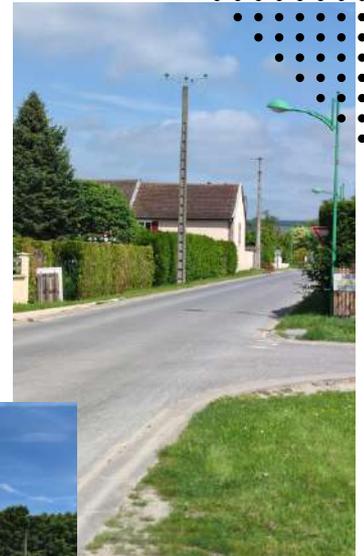


ACTU VOIPREUX

Travaux à Voipreux

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

En 2024, la commune déléguée de Voipreux poursuit l'enfouissement des réseaux. Après plusieurs mois de travaux, la rue de la Berle est maintenant entièrement libérée des poteaux électriques.



Aire de jeux

L'été dernier, les services techniques de la commune de Blancs-Coteaux ont installé, derrière la mairie, à côté du petit boulodrome, une aire de jeux pour les enfants.

Ces derniers peuvent suivre un parcours, glisser sur le toboggan, et s'amuser avec les animaux sur ressort.



Repas des anciens



Le comité des fêtes de Voipreux a convié les anciens à un repas convivial de fin d'année.

Un Voipreutiot centenaire

Le 11 décembre 2024, Raymond Brunaux a fêté ses 100 ans.

Il est né le 11 décembre 1924, agriculteur de profession, il s'est marié avec Yvette Michel originaire de Voipreux. Ensemble, ils ont fondé un foyer dans la ferme familiale.

Passionné de chasse et de pêche, il s'est également impliqué dans la vie de notre village en devenant adjoint au maire du conseil municipal.

C'est tout naturellement que Monsieur Perrot et des élus du conseil municipal sont allés à sa rencontre, pour partager des souvenirs du Voipreux d'antan.

Il a vécu de nombreuses années dans le village de Voipreux avant de partir vivre à l'EHPAD d'Avize. Le 11 décembre, entouré de ses filles, petits-enfants et arrière petits-enfants, il a pu souffler les nombreuses bougies de son gâteau d'anniversaire.



TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

Travaux d'aménagement du cimetière de Vertus

Dans le cadre de la perméabilisation des surfaces, de l'engagement des « Commune Nature » et en conformité avec la réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires, les services techniques ont réalisé, début 2024, un engazonnement de 1200 m² ainsi que l'installation d'une zone en jachère fleurie.

Prévision de 1000m² supplémentaire avant le printemps en engazonnement.

Aménagement du rond-point des Falloises

Dans une démarche de plantation durable et afin de réduire l'utilisation des plantes annuelles, un remaniement paysager a été réalisé sur le rond-point dit « de la Bouteille » récemment renommé « rond-point des Falloises ».

Pour maîtriser les coûts, des matériaux locaux ainsi que des éléments de décoration issus des stocks existants ont été utilisés. Les plantations ont été privilégiées en vivaces et arbustes, permettent de réduire les surfaces nécessitant des plantations annuelles, plus gourmandes en eau tout en diminuant le temps consacré au désherbage.

Reprise d'allées Forestière

Dans le cadre de l'entretien d'une partie de nos allées forestières, une demande de subvention en partenariat avec l'ONF a été déposée auprès des fonds FEADER.

Cette subvention vise à financer des travaux de réhabilitation et d'entretien des voies forestières ainsi que des fossés jouxtant ses allées. L'entreprise JD Terrassement à réaliser ses travaux.

Création d'une aire de Jeux à Voipreux et aménagement du jardin de la Mairie

En 2024 la commune de Voipreux a vu s'ouvrir une aire de jeux dédiée au plus jeunes, avec une structure en bois, deux toboggans, des passerelles, ainsi que des jeux à ressorts.

Très prochainement une table de pique-nique ainsi que des bancs seront installés.

Les services techniques vont aménager le jardin de la Mairie en y plantant des arbres fruitiers, une haie vive avec des espèces locales, une jachère fleurie.

Ces travaux seront subventionnés lors d'un appel à projet pour la biodiversité par la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne et le Champagne Perrier-Jouet.

Eco pâturage sur la Commune de Blancs-Coteaux

Cette année plusieurs parcelles ont été mise en éco pâturage, accueillant soit des ovins, soit des équidés.

Cette démarche vise à réduire le nombre de tontes, qui peuvent atteindre 13 passages par an. Cela permet d'économiser du temps, du carburant et de favoriser une gestion plus naturelle.

L'éco pâturage contribue également à une meilleure sélection des espaces végétales présentes sur les parcelles.

En partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne Ardenne le site des pâtis d'Oger rentre dans cette gestion l'année prochaine. Des ovins parcourront le site pour nettoyer et entretenir l'espace classé.



OPAH (RU)

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (de Renouvellement Urbain)



Rénovation énergétique



Autonomie et
Maintien à domicile



Lutte contre la vacance



Habitat indigne et très dégradé

Blancs-Coteaux

CONSEILS
TECHNIQUES ET
ASSISTANCE
ADMINISTRATIVE

AIDES
FINANCIÈRES*

DÉMARCHES
GRATUITES
ET SANS
ENGAGEMENT



URBAM
CONSEIL

enercoop
Nord Est



03 24 71 00 91



marne@urbam.fr

RENSEIGNEMENTS
ET CONSEILS

Permanences d'Urbam Conseil - Enercoop

BLANCS-COTEAUX

1^{er} vendredi de chaque mois de 10h à 12h
France Services
10, rue des Loriots - Vertus

AVIZE

1^{er} vendredi de chaque mois de 14h à 16h
Mairie
2, place Charles-de-Gaulle

ÉPERNAY

3^e vendredi de chaque mois de 10h à 12h
Maison de l'Habitat
2, rue Colonel Pierre-Servagnat

LE MESNIL-SUR-OGER

3^e vendredi de chaque mois de 13h30 à 15h30
Mairie
2, place de la Mairie

Êtes-vous concerné(e) ?

Pour les propriétaires ou copropriétaires d'un logement de plus de 15 ans, occupé ou loué, avec un projet de travaux :



Amélioration de la performance énergétique



Adaptation du logement pour le maintien à domicile



Réhabilitation d'un logement très dégradé ou indigne



Remise sur le marché d'un logement vacant

Vous avez droit à des aides financières, des prêts incitatifs et des avantages fiscaux

Subventions de l'Anah, d'Epernay Agglo Champagne et de la Région, éco-prêt travaux à taux zéro, TVA à taux réduits, réduction d'impôt pour les propriétaires bailleurs.

Sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants, de location à loyer modéré pour les propriétaires bailleurs et d'atteinte d'un niveau minimal de performance énergétique selon les cas.

Et vous pouvez être accompagné(e) gratuitement de façon personnalisée par l'équipe Urbam Conseil - Enercoop

- Informations et conseils
- Visite sur site et étude de faisabilité
- Évaluation énergétique et programme de travaux
- Plan de financement, montage et dépôt des dossiers de subventions et de prêts

Comment procéder ?

- 1 Prendre contact avec Urbam Conseil :
 - par téléphone : 03 24 71 00 91
 - par mail : marne@urbam.fr
 - en remplissant le formulaire joint
 - en vous rendant à une permanence (planning au dos)
- 2 Définir votre projet à l'aide d'une visite sur place et de conseils techniques : analyse des devis, vérification des critères techniques.
- 3 L'équipe Urbam Conseil - Enercoop est votre unique interlocuteur pour le montage de votre dossier de demande de subventions.
- 4 Lorsque les travaux sont terminés, Urbam Conseil-Enercoop réalise une visite de contrôle et vous accompagne pour l'obtention des subventions.

ATTENTION !

Les travaux ne doivent pas avoir débuté avant l'accord des financeurs

URBAM
CONSEIL

enercoop
Nord Est

Pour faire connaître votre projet, retournez le formulaire complété :

À URBAM CONSEIL • par courriel : marne@urbam.fr

• par voie postale :
23A, rue André Dhôtel
08130 ATTIGNY

Les informations recueillies dans le formulaire joint seront traitées de manière confidentielle par Urbam Conseil dans le cadre du suivi-animation de l'OPAH et seront conservées pendant la durée de l'opération. Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation ou de portabilité en contactant Urbam Conseil : 45 bis, rue de Nancy, BP 80246, 88007 EPINAL Cedex ou au 03.29.64.05.90

Calendriers de chasse 2024/2025



	Mardi 17 décembre 2024
Mardi 8 octobre 2024	Mardi 7 janvier 2025
Mardi 29 octobre 2024	Mardi 21 janvier 2025
Mardi 12 novembre 2024	Mardi 4 février 2025
Mardi 19 novembre 2024	Mardi 18 février 2025
Mardi 3 décembre 2024	Mardi 25 février 2025



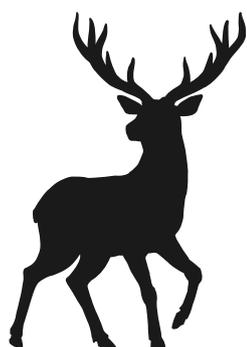
Vendredi 4 octobre 2024	Vendredi 13 décembre 2024
Vendredi 18 octobre 2024	Lundi 23 décembre 2024
Vendredi 26 octobre 2024	Vendredi 3 janvier 2025
Vendredi 1 novembre 2024	Vendredi 17 janvier 2025
Vendredi 15 novembre 2024	Vendredi 24 janvier 2025
Vendredi 22 novembre 2024	Mercredi 5 février 2025
Samedi 30 novembre 2024	Vendredi 28 février 2025



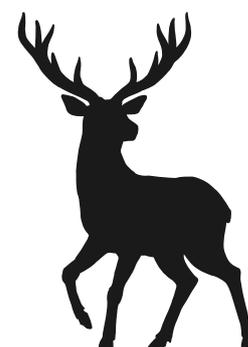
Mardi 8 octobre 2024	Mardi 7 janvier 2025
Mardi 29 octobre 2024	Mardi 21 janvier 2025
Mardi 12 novembre 2024	Mardi 4 février 2025
Mardi 19 novembre 2024	Mardi 18 février 2025
Mardi 3 décembre 2024	Mardi 25 février 2025
Mardi 17 décembre 2024	



Samedi 5 octobre 2024	Samedi 7 décembre 2024
Samedi 19 octobre 2024	Samedi 14 décembre 2024
Samedi 9 novembre 2024	Samedi 21 décembre 2024
Samedi 16 novembre 2024	Samedi 4 janvier 2025
Samedi 23 novembre 2024	Samedi 18 janvier 2025
	Samedi 25 janvier 2025
	Samedi 1 février 2025
	Samedi 15 février 2025
	Samedi 22 février 2025



Sur chacun des 4 sites, des panneaux indiquant **“chasse en cours”** seront installés à chaque jour de chasse



CALENDRIER 2025

A ce jour, nous n'avons pas eu connaissance de toutes les manifestations du 1er semestre 2025 et nous ne sommes pas en mesure de les communiquer.

GIONGES

VERTUS

VOIPREUX

OGER

Pensez à communiquer les dates et heures de vos manifestations (via le lien qui sera envoyé par mail)

23/01/2025	AG DU CLUB DES LOISIRS D'OGER	SALLE DU CLUB OGER	SOIRÉE
26/01/2025	SPECTACLE VITAMIN'O (SUR RÉSERVATION)	SALLE DES FÊTES D'OGER	APM
01/02/2025	JOURNÉE PORTES OUVERTES	MFR VERTUS	JOURNÉE
26/01/2025	SPECTACLE VITAMIN'O (SUR RÉSERVATION)	SALLE DES FÊTES D'OGER	SOIRÉE
08/02/2025	CONCOURS DE BELOTE	SALLE DES FÊTES D'OGER	APM
23/03/2025	LIGUE CHAMPAGNE ARDENNES PAINTBALL	TERRAIN PAINTBALL KSD OGER	JOURNÉE
05/04/2025	FÊTE DE LA TONTE	FERME SAINT JOSEPH OGER	JOURNÉE
13/04/2025	LIGUE CHAMPAGNE ARDENNES PAINTBALL	TERRAIN PAINTBALL KSD OGER	JOURNÉE
27/04/2025	CHASSE AUX OEUFS	JARDIN JARRY	MATIN
17/05/2025	EXPOSITION TRAVAUX DES ADHÉRENTS	CHAPELLE SAINT NICOLAS	10H
18/05/2025	EXPOSITION TRAVAUX DES ADHÉRENTS	CHAPELLE SAINT NICOLAS	10H
25/05/2025	RANDONNÉE ANNUELLE LA VERTUSIENNE	HALL DES SPORTS DEPART/ARRIVÉE	MATIN
21/06/2025	KERMESSE	ECOLE BLANCHE DE NAVARRE	JOURNÉE
05/07/2025	"LES ESTIVALES"	VERTUS (LIEU A DÉFINIR)	SOIRÉE

Avis

Si vous possédez des photographies de l'ancienne école du Vieux Moulin, n'hésitez pas à les transmettre à la mairie



**Prochaine parution prévue en Juillet 2025
Vous pouvez envoyer vos articles dès à présent jusqu'au 15/06/2025 dernier délai**



GIORGES - VOIPREUX - VERTUS - OGER

BC

